



## Impasse juridique et judiciaire post AOMP

-----  
Par Paulbacuse75016

Bonjour

je suis dans une impasse juridique et judiciaire

Suite à une AOMP en date du 19/5/25 Tribunal judiciaire le plus lent de France, le Juge a indiqué oralement délibéré au 30/6/25

Aucun avocat n a reçu l'ordonnance.

Le tribunal ne repond pas. Personne ne sait quoi faire

Que puis je faire ?

est ce que les retards, reports, sont frequents ?

Est ce que le Juge n a pas fourni ses conclusions ?

est ce que cela a une signification particuliere ?

merci

Paul Bacuse

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Mon Dieu, si le délibéré a eu lieu le 30 juin 2025 il ne faut pas s'affoler le 3 juillet !

Vous devriez recevoir l'ordonnance dans le mois, si le greffe n'est pas trop encombré.

-----  
Par Paulbacuse75016

Bonjour

Merci beaucoup pour votre message rassurant

Je ne suis pas habitué à ce type de situation.

Bien à vous

PB